

# Projet d'école 2016 - 2019

## L'école

UAI : 0290370V

École : Ecole primaire MARC BOURHIS

Adresse : 10 rue de la Gare - 29910 TREGUNC

circonscription de QUIMPER CORNOUAILLE

## Auto-positionnement collectif

		<b>Domaine du moins (1) au plus (4) investi</b>	<b>Besoins identifié du moins (1) au plus important (4)</b>
01	L'approche par compétences dans les classes	moyennement investi	inexistant ou peu important
02	La continuité pédagogique intra-cycles	bien investi	important
03	La continuité pédagogique inter-cycles et inter-degrés	moyennement investi	inexistant ou peu important
04	Les démarches et outils d'évaluation	moyennement investi	non prioritaire
05	La gestion de l'hétérogénéité et la personnalisation des parcours	bien investi	prioritaire
06	Le climat scolaire	bien investi	prioritaire
07	La place de l'élève dans ses apprentissages et dans la vie de l'école	bien investi	non prioritaire
08	La mise en œuvre de partenariats éducatifs et pédagogiques	bien investi	non prioritaire
09	L'accueil des tout-petits	très bien investi	inexistant ou peu important
10	L'ouverture, l'expérimentation et l'innovation	moyennement investi	non prioritaire

## Problématique générale orientant le projet d'école

Face à une très grande hétérogénéité au sein de nos classes et à un grand nombre d'élèves en difficulté, nous souhaitons travailler autour de problématiques permettant la personnalisation des parcours :

- par la mise en œuvre de réponses différenciées au sein des classes.
- en inscrivant certaines pratiques pédagogiques dans des démarches définies collectivement.
- en nous formant et en mutualisant nos connaissances et nos pratiques quant à la prise en charge d'élèves en situation de handicap ou ayant besoin d'adaptation à un moment de leur parcours scolaire.

## Axe n° 1

### **Adapter les réponses pédagogiques aux besoins des élèves en situation de handicap ou en grandes difficultés scolaires.**

**Parcours :** Parcours d'apprentissage dans les domaines fondamentaux

**Domaine du socle commun :** Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

**Axe figurant dans le contrat d'objectifs du collège :** oui

## Actions

**Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir) :** Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe.

- **Programmation des actions (intitulé et année de mise en oeuvre) :** Améliorer la connaissance des différents partenaires, des différents handicaps et des différentes procédures pour l'élaboration de projets personnalisés. 2016, 2017, 2018
- **Modalités / critères d'évaluation :** Mise en place d'un classeur pour aider les enseignants à répondre aux besoins de leurs élèves.
- **Programmation des actions :** Améliorer la cohésion de tous les acteurs éducatifs par la mise en place d'outils d'école et de procédures de communication réfléchies. 2016,2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les procédures sont effectives. La communication entre les enseignants, remplaçants, membres du RASED, professeurs du collège est plus efficace.
- **Programmation des actions :** Continuer à développer des actions communes avec les différents partenaires (RASED, périscolaire, ULIS collège, association, IME, SESSAD...). 2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les conflits et comportements dangereux sont moins importants sur la cour. Les élèves sont respectueux des autres.

**Objectif opérationnel :** Adapter des stratégies pédagogiques collectives afin de faciliter la prise en compte des besoins de tous les élèves.

- **Programmation des actions :** En maternelle, réfléchir à l'aménagement des locaux et à la coordination des emplois du temps afin de faciliter la mise en place des projets personnalisés de certains élèves. Repenser le temps de repos des élèves de moyenne section. 2018
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les élèves de Moyenne section ont un projet de scolarisation adaptés à leur rythme.
- **Programmation des actions :** Mettre en place un outil permettant à l'équipe de cycle, aux remplaçants, aux partenaires de connaître les projets personnalisés de certains élèves et leurs évolutions. 2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** Un classeur est présent dans toutes les classes pour présenter toutes les informations utiles.
- **Programmation des actions :** Rendre explicites les attentes de l'enseignant pour chaque élève en les associant à leur évaluation dès la maternelle. Expliquer aux élèves l'existence de différents parcours. 2016
- **Modalités / critères d'évaluation :** Un livret de réussite est mis en place dès la maternelle.

## Axe n° 2

### **Inscrire certaines pratiques pédagogiques dans des démarches définies collectivement.**

**Parcours :** Parcours d'apprentissage dans les domaines fondamentaux

**Domaine du socle commun :** Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

**Axe figurant dans le contrat d'objectifs du collège :** oui

## Actions

**Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir) :** Améliorer la cohésion au sein de l'équipe enseignante afin de rendre nos élèves plus acteurs de leurs apprentissages.

- **Programmation des actions (intitulé et année de mise en oeuvre) :** Inscrire la pratique de la dictée dans des démarches définies collectivement. 2016
- **Modalités / critères d'évaluation :** Une dictée est réalisée quotidiennement dans les classes. Les élèves sont capables de relire et de réfléchir sur leur écrit.
- **Programmation des actions :** Développer la capacité de nos élèves à comprendre et représenter des situations problèmes. 2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les élèves, après une lecture experte de l'énoncé et de la question, sont capables de se référer à une situation déjà étudiée pour résoudre un problème.
- **Programmation des actions :** Mettre des outils de cycle en place permettant aux élèves de corriger et d'enrichir leurs productions écrites. 2018
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les élèves sont plus autonomes quant à la rédaction d'articles dans le journal scolaire.
- **Programmation des actions :** Définir collectivement la place de l'oral, les attendus lors des activités langagières (explication des procédures, place de l'argumentation...) 2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** variété et pertinence des activités langagières

**Objectif opérationnel :** Mobiliser toute l'équipe enseignante afin de consolider le décodage des écrits avec les élèves de cycle 2, puis le développement d'une lecture experte en cycle 3.

- **Programmation des actions :** Rendre plus lisible pour les familles les programmes scolaires dans le domaine de la lecture et leur proposer des outils afin de lire avec leurs enfants. 2016
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les familles interagissent plus facilement avec les enseignants afin de rechercher des solutions adaptées aux besoins de leurs enfants.
- **Programmation des actions :** Mettre en place des évaluations communes de lecture pour chaque niveau en début d'année afin de repérer les difficultés des élèves. 2017
- **Modalités / critères d'évaluation :** L'équipe enseignante met en place collectivement et rapidement des projets de scolarisation pour les élèves en difficulté en lecture. (APC, différenciation, diversification des supports, échange de service...)
- **Programmation des actions :** Permettre aux élèves dès le cycle 1 de repérer leurs progrès et les attentes de l'enseignant dans le domaine du langage puis de la lecture par la mise en place d'un livret de réussite. 2018
- **Modalités / critères d'évaluation :** Les élèves valident régulièrement des compétences de leur livret et s'investissent afin d'y parvenir.

**Objectif opérationnel :** Ouvrir progressivement l'école.

# Projet d'école 2016 - 2019

- **Programmation des actions** : Mettre en place des temps de lecture plaisir en partenariat avec les parents. 2017
- **Modalités / critères d'évaluation** : Les élèves investissent davantage le coin lecture de la classe. La fluidité et la compréhension de la lecture sont améliorées.
- **Programmation des actions** : Mettre en place des projets communs entre les différents partenaires de l'école. 2017
- **Modalités / critères d'évaluation** : 1 ou 2 projets sont mis en place chaque année.
- **Programmation des actions** : Développer les partenariats et les échanges avec le collège de secteur. 2016
- **Modalités / critères d'évaluation** : Les enseignants du cycle 3 se rencontrent au moins 3 fois dans l'année dont une fois au sein de l'école primaire. Les échanges entre les élèves sont enrichis.

# Projet d'école 2016 - 2019

## Volet "Activités pédagogiques complémentaires"

### Présentation synthétique du projet de l'équipe : objectifs et plan d'action

#### Traitement de la difficulté

**Enjeux :** Consolider le décodage chez les jeunes lecteurs. Permettre aux élèves de Cycle 3 d'accéder à une lecture experte. Permettre à tous les élèves d'accéder aux compétences du socle commun.

**Objectifs opérationnels :** En fonction de la période de l'année et des besoins des élèves, proposer soit des aides ponctuelles sur une compétence dans le domaine de la langue ou des mathématiques ou une aide plus longue dans le domaine de la lecture.

**Actions prévues et public concerné (classe, cycle...) :** Tous les cycles Evaluation d'école, correction et analyse collectives de ces évaluations, mise en place collective des APC en fonction des besoins repérés (travail en binôme, mise en place d'ateliers, ressources de l'école mutualisées...)

**Suivi / évaluations - indicateurs retenus :** Les enseignants s'investissent tous pour répondre aux besoins de l'école. Les enseignants multiplient le travail en équipe, proposent de nouveaux supports aux élèves... Les élèves comprennent l'intérêt des APC.

#### Aide au travail personnel

**Enjeux :** Permettre à tous les élèves d'acquérir des méthodes de travail efficace

**Objectifs opérationnels :** Proposer des ateliers à 1/2 classe ou à un petit groupe d'élèves.

**Actions prévues et public concerné (classe, cycle...) :** Cycle 2 et cycle 3 Sur des périodes courtes de l'année : activités de type « études dirigées » (apprendre à apprendre) par groupe de 10 à 12 élèves ; groupes d'élèves du même cycle.

**Suivi / évaluations - indicateurs retenus :** Les enseignants proposent à leurs collègues des activités complémentaires permettant de répondre à des problématiques quant à la méthodologie. (apprendre à mémoriser, réinvestir ses connaissances, faire son cartable...)

#### Lien projet d'école / PEDT

**Enjeux :** Ouvrir l'école sur l'extérieur.

Permettre aux élèves d'être acteur de leur parcours.

**Objectifs opérationnels :** En fonction des partenariats mis en place, créer du lien entre les différents temps de l'enfant et cela afin de donner du sens aux apprentissages.

**Actions prévues et public concerné (classe, cycle...) :** Tous les cycles. Ponctuellement dans l'année, en fonction des opportunités et des projets des partenaires, mise en place d'APC s'inscrivant dans un continuum éducatif entre les différents temps de l'enfant.

**Suivi / évaluations - indicateurs retenus :** Les élèves s'investissent dans les projets. Ils proposent de mettre en place de nouveaux projets.

#### Organisation dans l'année et horaires hebdomadaires

##### Modalités de concertations au sein de l'équipe/avec les parents

Deux temps d'APC seront mis en place en raison des capacités et des rythmes des élèves. Le mardi de 15h30 à 16h30 et le mercredi de 11h45 à 12h45 pour les cycles 2 et 3. Une aide sera apportée en cycle 1 à la demande du conseil des maîtres. Chaque enseignant effectuera 36 heures d'APC devant des élèves. Sur les 24h00 consacrées à l'identification des besoins des élèves...Les

# Projet d'école 2016 - 2019

enseignants se réuniront 6 heures dès la première période et cela afin de mettre en place les évaluations, les corriger puis mettre en place les APC de la première période. Les enseignants bénéficient de 12 heures afin de rencontrer les parents, rédiger les fiches navettes (demandes d'autorisation et fiches bilan), rencontrer les partenaires.... Les 4 heures restantes permettront la mise en place de rencontres entre les enseignants en fonction des besoins au cours de l'année.

## **Partenariat / complémentarité entre APC et Tap**

Des partenariats sont souhaitables avec la municipalité, la MJC...

# Projet d'école 2016 - 2019

## **Besoins prioritaires en formation**

(à formuler par l'équipe enseignante)

Nous souhaiterions bénéficier de formation sur : - la prise en charge des élèves en situation de handicap et plus particulièrement celle des élèves ayant des troubles du comportement. - les difficultés des élèves face à la lecture (dyslexie, rôle des orthophonistes...) -la découverte d'un logiciel permettant de réaliser les livrets scolaires sur un support numérique. Nous souhaiterions de plus découvrir un ITEP, un IME, une ULIS collège, une SEGPA...

## **Avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription**

**Vu le 13/06/2016**

Compte tenu du public scolaire accueilli, les axes de travail retenus sont cohérents.

J'observe positivement qu'ils prennent en compte des recommandations proposées lors d'évaluations professionnelles d'enseignants.

On perçoit une authentique volonté de confrontation active à l'hétérogénéité ambiante.

S'agissant de l'axe 2, la recentration sur la place transversale de la construction du langage (chercher à développer les interactions, à développer la pratique de l'argumentation dans un sens qui amènerait les élèves à expliquer comment ils s'y prennent pour parvenir aux attendus), est pleinement en phase avec les exigences des programmes.

## **Présentation et adoption du projet en conseil d'école**

**Vu le**